

Séance ordinaire du 10 août 2026

***Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas,
tenue le 10 août 2026 à 19h30 au centre communautaire
Florian-Turcotte, situé au 1025, rue Hébert.***

Sont présents :

Madame la mairesse :	Martine Bechtold
Mesdames les conseillères:	Nicole Lafrance Dubord Caroline Ouellette Sophie Gélinas
Messieurs les conseillers :	Jean-Marc Beauchemin Serge Hélie Jason Lauzon

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Madame Martine Bechtold, mairesse de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Chantal Dionne, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution
2026-160**

**Sur la proposition de Caroline Ouellette
Appuyée par Jason Lauzon**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Martine Bechtold, mairesse

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 6 juillet 2026
 - 3.2 Séance extraordinaire du 10 juillet 2026
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Rapport des comités
 - 5.1 Régie des déchets
 - 5.2 OMH
 - 5.3 Bibliothèque
 - 5.4 Les Aînés + MADA
 - 5.5 Loisirs
 - 5.6 Sécurité civile, voirie, aqueduc et assainissement
- 6.0 Revenus du 1^{er} juillet 2026 au 31 juillet 2026
- 7.0 Présentation des comptes – Juillet 2026
- 8.0 Communication de la mairesse
- 9.0 Compte rendu du directeur des travaux publics et inspecteur municipal
- 10.0 Compte rendu du directeur du service incendie
- 11.0 Questions du public (conseil précédent) – Suivi
- 12.0 Période de questions
- 13.0 Pause-café
- 14.0 Adoption de la Planification stratégique 2026-2029
- 15.0 Dépôt d'une demande d'aide financière au volet Redressement-Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour les travaux de réfection du 8^e Rang Ouest et de la Route d'Aston (entre le 8^e Rang et le 9^e Rang)
- 16.0 Formations obligatoires des élus municipaux – Dépôt du rapport
- 17.0 Travaux de réparation du Rang 7 et du Rang 8 – Attribution du contrat

Séance ordinaire du 10 août 2026

- 18.0 Fonds régions et ruralité : Projet de nettoyage et de mise en valeur du boisé du Sentier de la Conquête
- 19.0 Reseco inc. – Demande d'autorisation à la CPTAQ
- 20.0 Résolution modifiant le règlement numéro 297-26
- 21.0 Adoption de la Politique de gestion contractuelle (version corrigée)
- 22.0 Puisatier (P-9B) – Mandat
- 23.0 Travaux d'asphaltage du parc industriel – Mandat
- 24.0 Période de questions
- 25.0 Levée de l'assemblée

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 6 juillet 2026

**Résolution
2026-161**

**Sur la proposition de Serge Hélie
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026 tel que modifié.

Martine Bechtold, mairesse

Séance extraordinaire du 10 juillet 2026

**Résolution
2026-162**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2026 tel que modifié.

Martine Bechtold, mairesse

4.0 CORRESPONDANCE

Un document intitulé « Correspondance – 29 juin 2026 au 30 juillet 2026 » est déposé au Conseil.

5.0 RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Régie des déchets (Martine Bechtold)

- Collecte de plastiques agricoles.

5.2 OMH (Martine Bechtold)

- Dernière rencontre le 4 août dernier ;
- Avis de cotisation versus coût des loyers.

5.3 Bibliothèque (Sophie Gélinas)

- 15 juillet : Lecture d'un conte et bricolage avec 2 groupes de 4-5 ans du CPE ;
- 8 août : Salon du livre et des artisans. Quelques auteurs ont fait don de leurs livres à la bibliothèque ;
- Plusieurs nouveaux livres (romans québécois, policiers, étrangers, livres pour enfants et documentaires) ;
- Recherche de bénévoles.

5.4 Les Aînés + MADA (Martine Bechtold)

- Rencontres MADA à la MRC à compter du mois de septembre ;
- 15 août : Bingo de la FADOQ lors de St-Wen en fête ;
- Prochain CA dans la semaine du 17 août ;
- 11 septembre : Souper et soirée dansante ;

Séance ordinaire du 10 août 2026

- Publipostage de la programmation des activités à venir.

5.5 Loisirs (Sophie Gélinas)

- 8 août : Salon du livre et des artisans (40 exposants). Beaucoup d'achalandage ;
- 15 août : St-Wen en fête.

5.6 Sécurité civile, voirie, aqueduc et assainissement (Serge Hélié)

- Mandat donné à Génicité pour la préparation de l'appel d'offre pour le pavage au parc industriel;
- P-9 : Travaux vers le mois de septembre ou octobre.

6.0 REVENUS DU 1^{ER} JUILLET 2026 AU 31 JUILLET 2026

Description	Montant
Taxes municipales	40 675.19 \$
Entraide incendie	2 947.72 \$
Droits de mutations immobilières	21 574.29 \$
MTQ (balayage de rues)	252.00 \$
Location centre communautaire	120.00 \$
Revenu Québec (remboursement TPS juillet 2024 à décembre 2024)	64 316.63 \$
Publicité journal municipal	28.55 \$
FQM (ristourne assurances 2025 – ajustement)	330.63 \$
Permis	315.75 \$
MTQ (subvention du député)	
· Année 2023	14 491.00 \$
· Année 2024	14 050.00 \$
TOTAL :	159 101.76 \$

7.0 PRÉSENTATION DES COMPTES – JUILLET 2026

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

**Résolution
2026-163**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Caroline Ouellette**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 31 juillet 2026, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

• Comptes à payer :	104 545.40 \$
• Comptes payés :	55 680.49 \$
• Salaires :	43 948.48 \$
• Assurances collectives (juin 2026)	2 320.58 \$
• FTQ (juin 2026) :	1 977.83 \$
• Remises gouvernementales (juin 2026) :	15 485.32 \$
• Antivirus, back-up en ligne et Microsoft 365 :	118.59 \$
• Location enseigne (juillet à sept. 2026) :	2 496.29 \$
• Emprunt Rang 9 Est (intérêts) :	7 470.57 \$
TOTAL :	234 043.55 \$

Martine Bechtold, mairesse

8.0 COMMUNICATION DE LA MAIRESSE

- Salon du livre et des artisans – Activité très intéressante.

9.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL

- Fauchage sera terminé d'ici 1 à 2 semaines.
- Trampoline brisée.
- Installation des numéros civiques réfléchissants au cours des prochaines semaines.

10.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE (Jean-Marc Beauchemin)

- 8 juillet 2026 : Pratique;
- 13 juillet 2026 : Entretien des camions incendie;
- 18 juillet 2026 : Entraide Sainte-Eulalie;
- 5 août 2026 : Pratique;
- 8 août 2026 : Entraide St-Samuel;

11.0 QUESTIONS DU PUBLIC (CONSEIL PRÉCÉDENT) - SUIVI

SANS OBJET

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

SANS OBJET

13.0 PAUSE CAFÉ

14.0 ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2026-2029

Résolution
2026-164

**Sur la proposition de Serge Hélie
Appuyée par Jason Lauzon**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal adopte la Planification stratégique 2026-2029 de la municipalité de Saint-Wenceslas.

Martine Bechtold, mairesse

15.0 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 8^E RANG OUEST ET DE LA ROUTE D'ASTON (ENTRE LE 8^E RANG ET LE 9^E RANG)

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Séance ordinaire du 10 août 2026

Considérant que le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

Considérant que les membres du conseil ont choisis d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que la chargée de projet de la Municipalité, Mme Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Résolution
2026-165

**Sur la proposition de Serge Hélie
Appuyée par Sophie Gélinas**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-Wenceslas autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Martine Bechtold, mairesse

16.0 FORMATIONS OBLIGATOIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX – DÉPÔT DU RAPPORT

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport de formations obligatoires pour les élus municipaux.

17.0 TRAVAUX DE RÉPARATION DU RANG 7 ET DU RANG 8 – ATTRIBUTION DU CONTRAT

Considérant que le directeur des travaux publics et inspecteur municipal a demandé des prix auprès de deux entreprises pour les travaux de réparation du Rang 7 et du Rang 8 (contrat de gré à gré) :

Entreprises	Montant (taxes non incluses)
Pavage Veilleux Asphalte (Notre-Dame-du-Bon-Conseil)	14 746.00 \$
Smith Asphalte inc. (Notre-Dame-du-Bon-Conseil)	20 300.00 \$

Résolution
2026-166

**Sur la proposition de Serge Hélie
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'attribuer le contrat à « Pavage Veilleux Asphalte » pour les travaux de réparation du Rang 7 et du Rang 8 pour un montant de 14 746.00 \$ (taxes non incluses) selon la soumission numéro 2026-294 R1.

Martine Bechtold, mairesse

18.0 FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ : PROJET DE NETTOYAGE ET DE MISE EN VALEUR DU BOISÉ DU SENTIER DE LA CONQUÊTE

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas dispose de la somme de 65 109 \$ au FRR volet 2 pour la réalisation de projets ;

Séance ordinaire du 10 août 2026

Considérant que le projet « Nettoyage et mise en valeur du boisé du Sentier de la Conquête » correspond à une priorité pour la municipalité qui est de protéger, entretenir et mettre en valeur les espaces boisés municipaux ;

Considérant que le projet « Nettoyage et mise en valeur du boisé du Sentier de la Conquête » consiste à ramasser les débris et les déchets, l'enlèvement des branches mortes, des arbres tombés et des matières encombrantes, ainsi que le dégagement des abords du sentier pour faciliter la circulation et améliorer la visibilité, le tout dans un esprit de développement local ;

**Résolution
2026-167**

**Sur la proposition de Caroline Ouellette
Appuyée par Sophie Gélinas**

Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil dépose le projet « Nettoyage et mise en valeur du boisé du Sentier de la Conquête » d'une valeur de 18 000 \$ en sollicitant une aide financière de 14 400 \$ du FRR volet 2, le solde étant fourni par la municipalité de Saint-Wenceslas.

Que la municipalité autorise Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et en son nom, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Cette résolution abroge la résolution numéro 2026-153.

Martine Bechtold, mairesse

19.0 RESECO INC. – DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

20.0 RÉSOLUTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-26

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

21.0 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE (VERSION CORRIGÉE)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

22.0 PUISATIER (P-9B) - MANDAT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

23.0 TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU PARC INDUSTRIEL - MANDAT

**Résolution
2026-168**

**Sur la proposition de Serge Hélié
Appuyée par Sophie Gélinas**

Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater la firme Génicité inc. (contrat de gré à gré) pour la confection d'un devis sans plan, un bordereau ainsi qu'une estimation des coûts pour les travaux d'asphaltage du parc industriel pour un montant de 6 500 \$ (taxes non incluses).

Martine Bechtold, mairesse

24.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

SANS OBJET

25.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution
2026-169

L'ordre du jour étant épuisé,
Sur la proposition Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Jason Lauzon
Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h57.

Martine Bechtold, mairesse

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Martine Bechtold, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Bechtold

Chantal Dionne,
Directrice générale adjointe

Martine Bechtold, Mairesse